



Mme Anabel ROY
Secrétaire Départementale
SE-Unsa Haute-Vienne

A M. BREVET,
IA-DASEN de Haute-Vienne

Objet : situation du remplacement sur le département de la Haute-Vienne

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Je me permets de vous alerter aujourd'hui non seulement sur la situation du remplacement qui se complique sur le département, mais aussi sur ses corollaires.

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation du remplacement est déjà tendue en ce moment, mais au-delà de cette difficulté à laquelle le service public d'éducation ne saurait s'adapter, elle engendre une gestion chaotique des remplaçants, désorganise les écoles et dégrade les conditions de travail des équipes (je ne vous donnerai qu'un exemple : une école de trois classes, une enseignante non remplacée. Sur six jours d'absence, deux jours n'ont pas été remplacés, les quatre autres jours ont vu « défiler » quatre remplaçants différents).

Au-delà de cela, il n'est pas acceptable que notre administration se permette de communiquer aux écoles que « les affectations de personnels remplaçants doivent être priorisés selon les caractéristiques propres à chaque école et en fonction des situations pédagogiques et organisationnelles les plus sensibles », et que « les arbitrages, parfois complexes, ne doivent en aucun cas se répercuter sur les personnels administratifs du secrétariat ou sur ceux en charge de la gestion du remplacement [qui] appliquent les directives pour assurer la continuité du service dans un contexte contraint. » Il n'est pas entendable que l'ensemble des personnels soit mis en cause de cette façon : les enseignants gèrent au quotidien des classes de plus en plus compliquées, et l'absence d'un enseignant

remet en cause un contexte d'exercice déjà bien trop complexe. Alors si nous ne cautionnerons bien évidemment jamais un quelconque manque de respect envers des personnels administratifs, nous pensons qu'il ne reste l'apanage que de quelques collègues sous le coup d'une pression des familles. Ce type de message doit faire l'objet d'une interpellation individuelle et ne saurait être adressé à l'ensemble des écoles.

Enfin, nous demandons instamment que les directeurs ne soient pas les courroies de transmission de l'administration : il n'est pas de la responsabilité des directeurs de recenser les remplaçants inoccupés de leurs écoles et de transmettre l'information au service du remplacement, comme cela s'est pratiqué sur une circonscription.

Toutes ces problématiques liées au remplacement ont un vecteur commun : le manque de postes. Il devient urgent et primordial que notre brigade de remplaçants soit abondée à la hauteur de ses besoins, et donc que la dotation en postes soit suffisante et pérenne.

En sachant compter sur votre engagement pour notre service public d'éducation, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.



Anabel ROY

*Une copie de ce courrier est envoyée à Mme Briquet et M. Redon Sarrazy, sénateurs de Haute-Vienne
et à Mme Meunier et Mrs Delautrette et Maudet, députés de Haute-Vienne*